



Conseil Municipal du 23 septembre 2025

Liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal

N° Délibération	Objet de la délibération	Décision adoptée
2025-022	Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau de l'exercice 2024 du SIAEP	unanimité
2025-023	Décision Modificative n° 2 au BP2025	unanimité
2025-024	Désignation coordonnateur communal et agent recenseur pour l'enquête de recensement de la population en 2026	unanimité

Nombre de délibération présentée	03
Nombre de délibération adoptée	03
Nombre de délibération rejetée	0

Philippe TAGOT
Maire de Boismorand



Pascal BATTESTI
Secrétaire de séance

Certifiée affichée le : 26/09/2025

1. Rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau du SIAEP de l'exercice 2024

RPQS adopté par l'assemblée

2. Point sur les travaux en cours :

- ↳ **Salle polyvalente** : les travaux de démontage intérieur sont réalisés
- ↳ **La Petite Puisaye** : les poteaux support des poutres sont coulés

3. Remplacement du tracteur tondeuse

Le tracteur étant en panne depuis 1 mois, compte tenu du coût des réparations et après 13 ans d'utilisation, M. Le Maire propose à l'assemblée son remplacement et présente un comparatif de 2 marques. Les conseillers sont favorables à l'achat d'un tracteur ISEKI.

4. Décision Modificative n° 2 au BP2025

Il convient d'ajouter à la section d'investissement l'achat du tracteur, l'installation de la 2^{ème} borne incendie et le remboursement de la subvention perçue du Département. Il est nécessaire d'ajuster certains comptes à la section de fonctionnement pour terminer l'année.

Délibération validée à l'unanimité

5. Recensement de la population 2026

Compte-tenu de l'enquête de recensement de la population fixée par l'INSEE du 15 janvier au 14 février 2026 ; le conseil municipal désigne Mme PRESSOIR Christelle coordonnateur communal et Mme MILLET Florence agent recenseur pour la collecte.

6. Contrat SEGILOG

Le contrat actuel concernant les logiciels utilisés en Mairie prenant fin courant octobre, il est nécessaire de renouveler le contrat avec la société BERGER LEVRAULT qui propose la migration vers WEMAGNUS pack standard pour 3 ans. Solution offrant de nombreux avantages malgré une augmentation de tarif. Le Conseil Municipal donne un avis favorable.

7. Dispositif « zonage France Ruralité Revitalisation + (SFRR+) »

M. Le Maire expose à l'assemblée en quoi consiste ce nouveau dispositif ; celui-ci n'offre aucun intérêt pour la commune.

8. Point sur le projet supérette API

Mme Gay informe l'assemblée de l'évolution du dossier qui suit son cours.

9. Règlement du cimetière

En l'absence de Mme Ambrois-Studer qui a rédigé le règlement, ce point est reporté.

Questions diverses

- Synthèse des travaux d'assainissement par M. Battesti : connexion des eaux usées de Boismorand à la station de Les Choux.
- Pas de suite favorable au projet de convention entre la commune de Boismorand et le Département concernant la gestion et l'entretien d'une citerne pour la lutte contre les incendies et feux de forêts implantées sur le domaine public départemental.